Compte rendu de la réunion de l'ICEM 38, le 10 avril 2019 à l'école du Verderet de Grenoble

18 personnes étaient présentes.

I- Infos ICEM

Elisa présente : - le Congrès de l'ICEM qui se tiendra du 20 au 23 août 2019 à Angers. Les inscriptions sont ouvertes.

- la fédération de stages qui sera organisé par la FREM-CE au début des vacances de la Toussaint 2019. Gaëtane précise que c'est un bon moyen d'être en immersion dans la pédagogie Freinet.

- l'ICEM, qui est la fédération des associations départementales (tel l'ICEM 38)

Elisa ajoute que lors de l'Assemblée Générale de l'ICEM, qui va se tenir prochainement, ne peuvent participer que les adhérents 2018. Ils peuvent voter pour des motions au nom de l'ICEM départementale.

Nous décidons ensuite des dates des prochaines réunions : le 22 mai à Mens chez Nathalie sur le thème des sciences (à confirmer) et le 12 juin à Pont de Claix chez Malika.

Claire explique à Malika comment les enseignantes du Verderet qui nous accueillent ont organisé la réunion d'aujourd'hui. Elles ont choisi un thème (le texte libre) qu'elles ont pratiqué, mais sur lequel elles ont des questions et voudraient faire évoluer leur pratique. Lily ajoute qu'elle aimerait aborder le problème de la gestion des conflits dans la classe.

II- Mieux lire et mieux écrire à partir du texte libre

Nous commençons par visionner 2 vidéos sur les temps de texte libre en CE1 et CE2, et une autre sur un temps de présentation de texte. Claire a remarque que ces temps sont positifs car les élèves sont bienveillants et se donnent des conseils. Cependant, ils interviennent peu sur le contenu du texte (plutôt sur la forme qu'a prise la présentation).

Pour enrichir les textes, Gaëtane propose de recourir au toilettage de texte collectif. Cela permet de travailler sur le groupe nominal et le complément circonstanciel par exemple.

Delphine précise que sur la Clé du texte libre, un exemple de toilettage de texte en cycle 3 est présenté.

Viviane insiste sur l'importance de faire de ce moment de texte libre un moment de plaisir et non un moment rébarbatif de grammaire ou d'orthographe.

Gaëtane indique que tous les textes n'ont pas forcément vocation à être corrigés, et insiste sur l'importance de la valorisation des textes qui donne envie aux élèves de produire un travail de qualité (journal de la classe, présentation, correspondance etc.)

Ipticem dit qu'il ne faut pas oublier de pratiquer le texte libre libre : pas de correction, juste le plaisir d'écrire, on garde le principe de correction pour un autre moment d'écriture.

Elisa renvoie aux entrées « texte libre » (dont elle lit le dernier paragraphe) et « toilettage de texte » du *Dictionnaire de la pédagogie Freinet*.

Marie précise qu'il est important de garder à l'esprit les différentes étapes de réalisation d'un texte libre : - écrire

corriger

- illustrer

- recopier.

Cela permet de garder une trace de l'évolution du texte et de la progression de l'élève.

Revenant à la question de l'enrichissement des textes libres, Martine indique qu'il est possible de lire le texte à un copain ou de le présenter à la classe, et de demander à l'élève de tenir compte des remarques qui lui ont été faites.

Gaëtane dit qu'il est aussi possible de leur permettre d'illustrer leur texte avant de le donner à corriger, car en illustrant les élèves peuvent avoir d'autres idées pour enrichir leur texte. Elle propose de mettre au mur une « affiche à bonnes idées » à laquelle les élèves peuvent se référer.

Charlotte demande si chaque collègue fait pratiquer le texte libre toujours sur un même temps donné.

Martine répond qu'il est préférable de permettre aux élèves d'écrire un texte libre quand ils le souhaitent, mais qu'il est possible de recourir au plan de travail. Nathalie répond quant à elle que cela dépend de l'autonomie des élèves.

Charlotte pointe la difficulté de faire reprendre les textes libres aux élèves car ils peuvent contenir beaucoup d'erreurs.

Delphine répond que si l'enseignant corrige lui-même le texte, alors l'élève a juste à recopier la correction. En écrivant, il fixe des éléments de langue.

Gaëtane évoque le principe de « Passeurs de culture » : proposer à l'élève un autre texte ou une autre œuvre sur le thème qu'il a abordé dans son texte libre.

Elisa dit que dans sa classe, lorsqu'un élève présente un texte, tout est noté sur des listes (par exemple, le verbe avec « je », le verbe avec « il », le pluriel...). De temps en temps, on reprend les listes et on les lit ensemble.

Gaëtane renvoie au site internet sur la conjugaison horizontale et Delphine au livre de Françoise Picot, *Faire de la grammaire en CE1*.

Viviane demande comment ce qui est fait de façon différenciée avec les élèves (notamment les apprentissages de mots) peut être justifié en cas de venue de l'inspecteur.

Delphine répond qu'il faut lui montrer ce qui a été travaillé en orthographe et à quel point on en est arrivé avec tel ou tel enfant.

Malika précise que, de toute façon, lors du rendez-vous de carrière, l'inspecteur s'attache moins à ce qu'il a observé lors de la séance qu'à l'évocation de la carrière de l'enseignant.

Viviane demande à Elisa comment elle fait pour faire écrire ses élèves tous les jours. Elisa répond qu'il y a un temps quotidien de texte libre et un temps quotidien de plan de travail, pendant lequel les élèves peuvent choisir de revenir sur un texte libre en cours. Ipticem dit qu'elle a créé un porte-clés auquel les élèves accrochent des étiquettes sur lesquelles sont écrits les mots qui leur posent problème (par exemple : depuis, toujours etc.) Ils peuvent ainsi les consulter facilement en cas de besoin.

Marie demande comment entretenir l'envie d'écrire. Elle évoque le principe de « boîte à écrire », mise en place chez Nicolas : chaque enfant y dépose ce dont il veut parler à la classe (planche de BD, objet, bout de texte...) et qui peut initier une histoire.

III- La gestion des conflits

Lily déplore que les petits conflits polluent la tête des élèves et usent l'énergie de l'enseignant.

Gaëtane propose le recours aux messages clairs mais Lily trouve que leur efficacité est assez limitée.

Delphine dit qu'il est possible d'évoquer ces conflits lors du conseil : les élèves écrivent le sujet du conflit sur un post-il, et pendant le conseil Delphine fait sortir les élèves concernés dans le couloir pour qu'ils essaient de régler leur conflit en-dehors du groupe. Lorsqu'ils reviennent au conseil, elle leur demande si le problème est réglé. Dans l'affirmative, on en reste là, dans la négative on expose le conflit au conseil (ne sont donc proposés au grand groupe que les conflits qui n'ont pu être réglés par les personnes concernées).

Nathalie propose d'avoir recours à un collègue en qui on a confiance, qui vient dans la classe et est chargé d'observer uniquement les conflits entre élèves. Il est alors plus facile de déterminer la source de ces conflits : - ils se donnent des coups de pied pour attirer l'attention du professeur

- ces 2 élèves ne se supportent pas

- il y a une tension latente qui vient

probablement aussi de l'extérieur de l'école.

Gaëtane précise que ces problèmes de conflits quotidiens sont le lot de beaucoup d'écoles, même dans les classes de 12 élèves, et se demande si ce constat est rassurant ou pas. Elle souligne qu'il est très important d'y réfléchir en équipe, et que ne pas tolérer un écart à la règle permet de la fixer dans l'esprit des élèves (par exemple, ne pas taper, ne pas insulter etc.)

Charlotte dit que dans son école, en cas de problèmes répétés avec un enfant, les instituteurs rencontrent l'élève et la famille avec le directeur.

Nicolas précise que la gestion des conflits est un travail de longue haleine, qu'on n'en voit les effets que plusieurs mois ou années après, et qu'il faut toujours avoir à l'esprit que si des dispositifs sont mis en place, c'est afin de pouvoir travailler sereinement. Nathalie renchérit sur l'importance du travail dans la pédagogie Freinet et cite en exemple l'école de Mons en Baroeul dans laquelle les enseignants ont constaté que la violence avait diminué lorsqu'ils avaient vraiment mis les élèves au travail.

Marie souligne qu'il n'est pas facile d'être enfermés toute la journée à 30 dans une classe. Elle conseille donc de sortir de la classe le plus possible et remarque que cette pratique, dans sa classe, a à elle seule permis de régler un certain nombre de petits conflits. Ipticem dit qu'entre 6 et 12 ans, les élèves se forgent leurs valeurs morales. Il est donc très important d'essayer tout ce qui est

possible pour résoudre les conflits, par exemple : l'humour ; demander aux élèves de mettre leur conflit par écrit (le fait de devoir écrire règle parfois le conflit aussitôt!); profiter des temps d'EMC pour lire aux élèves des textes sur l'amitié ou l'entraide, ou pour faire des QCM sur ces thèmes.

Gaëtane note que l'école étant le miroir de la société, il est normal que la tension qu'on peut observer dans la société se retrouve à l'école

Claire demande si, en plus des messages clairs, certains collègues ont mis en place des médiateurs.

Charlotte répond que dans son école, une formatrice appartenant à une association est venue 6 fois 3 heures pour expliquer le protocole de médiation aux élèves et former des élèves médiateurs. Les élèves en conflit remplissent un papier pour demander une médiation. Les médiateurs sont toujours par deux et reçoivent les élèves en conflit en dehors de toute présence adulte.

Gaëtane dit que dans son école, les élèves veulent mettre en place le banc de l'amitié, sur lequel un enfant qui se sent seul peut aller s'asseoir. Les autres enfants savent qu'un enfant assis sur ce banc a besoin de soutien.

Marie-Flore remarque que cela n'est possible que si le dispositif a été clairement présenté à tous les élèves de l'école, pour éviter que ce soit contreproductif et que l'enfant assis sur le banc soit l'objet de moqueries.

Elisa précise que lors du conseil, pour éviter que celui-ci soit long et ne soit qu'un défouloir à conflits, il faut rappeler en permanence les 3 règles suivantes : on écoute celui qui parle, on ne coupe pas la parole, on propose des solutions. Ainsi, toutes les remarques du genre « moi aussi, il me fait ch... » ou « oui, de toute façon, lui... » sont proscrites car ce ne sont pas des solutions. Lorsqu'une solution a été proposée et acceptée, on ne parle plus du conflit avant le conseil suivant. À ce moment-là, le président demande si le conflit est réglé. Dans l'affirmative, on n'en parle plus. Dans la négative, on cherche et propose d'autres solutions.